



Extrait du La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

<http://www.lacode.be/rapport-de-la-conference-sur-la.html>

Rapport de la Conférence sur la violence à l'encontre des enfants en Belgique et dans le monde

- Nos publications - Violence & Exploitation -
Date de mise en ligne : juin 2006

La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

La violence vis-à-vis des enfants n'a pas de frontières géographique, raciale, sociale ou culturelle. Elle apparaît dans la famille, à l'école, dans les institutions de soins et les centres de détention, au travail et dans la rue. Les auteurs de cette violence peuvent être les parents, les membres de la famille, les professeurs, les éducateurs, les autorités et parfois d'autres enfants. Certains enfants sont particulièrement vulnérables à cause de leur sexe, de leur race, de leur origine ethnique, de leur handicap ou de leur statut social. Aucun pays n'y échappe, riche ou pauvre.

Les conséquences de la violence peuvent être dramatiques. Le pire, c'est la mort. Mais même quand un enfant survit à la violence, il peut en avoir des séquelles physiques ou émotionnelles toute sa vie durant. La violence a des conséquences sur la santé des enfants mais aussi sur leurs capacités à apprendre et à grandir.

La violence envers les enfants est liée aux objectifs de développement pour le millénaire. L'éducation primaire universelle restera une utopie tant que les enfants ne seront pas en sécurité à l'école. Le VIH Sida ne sera pas éradiqué tant que nous ne stopperons pas toute violence à l'encontre des filles. La violence contre les enfants est aussi un obstacle à l'égalité des sexes.

L'impact de la violence à l'égard des enfants est documenté de manière complète dans l'Etude Mondiale des Nations Unies sur la violence à l'encontre des enfants (2006). Cette Etude donne également des réponses pour mettre fin à la violence.

Les Etats sont les premiers responsables pour prévenir et mettre fin à la violence contre les enfants. Des efforts doivent être menés dans tous les secteurs - de la santé à l'éducation jusqu'à la justice- et à tous les niveaux, local, régional, national et international. La société civile et les citoyens ont également un rôle important à jouer.

La violence vis-à-vis des enfants n'est jamais justifiable ni inévitable. Les causes de la violence sont connues. La violence peut donc être prévenue.

Ce document est un rapport de la Conférence sur la violence à l'encontre des enfants en Belgique et dans le monde organisée au Palais d'Egmont le 6 décembre 2006.

Il faut mettre fin à la violence à l'égard des enfants. Nous avons tous une responsabilité dans ce combat, et faire appliquer la Convention relative aux droits des enfants.

(Extrait de la préface)